CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E43804** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1960

Raison sociale : DUVAL ET MAULER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/12/2011

Capital : 310 000

16 AVENUE AUGUSTIN DUMONT
16-18
92240 MALAKOFF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE B 602032922 B 602 032 922

Siret : 602 032 922 00042

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 212391300101

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H44534D1254000 / 2 122329

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H44534D1254000 / 2 122329

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 49 66 21 47 **Fax :** 01 49 66 00 09

Portable :

Responsabilité légale :
AURIGE (582 111 936) / MENARD MARC-HENRY PRÉSIDENT / MORIN FAUSTINE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : http://www.duvaletmauler.fr

E-mail : contact@duvaletmauler.fr

Effectif moyen : 37 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 391 448 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	37	16/05/2023
6142	Filage - décoration - dorure		16/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 20:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.